



ISLES SUR SUIPPE



BROCANTE

26 mai 2022

Permanences au centre associatif de 10h à 12h d'Isles sur Suiippe uniquement pour les riverains de la brocante : 02/04/2022 et 09/04/2022

Accessible à tous de 10h à 12h : 23/04/2022 - 07/05/2022

10 € les 3M

Tel : 06 17 89 07 73

Fiche d'inscription au verso



ISLES SUR SUIPPE



BROCANTE

26 mai 2022

Permanences au centre associatif de 10h à 12h d'Isles sur Suiippe uniquement pour les riverains de la brocante : 02/04/2022 et 09/04/2022

Accessible à tous de 10h à 12h : 23/04/2022 - 07/05/2022

10 € les 3M

Tel : 06 17 89 07 73

Fiche d'inscription au verso

ATTESTATION-INSCRIPTION VIDE-GRENIER : Personne physique

Se déroulant le Jeudi 26 mai 2022 à ISLES SUR SUIPPE

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse : CP : Ville :

Tél : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° : Délivré le : Préfecture :

Immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

De ne pas être commerçant (e)

De ne vendre que des objets personnels et usagés 'Article L310-2 du Code de Commerce)

De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (article R321-9 du Code Pénal)

Fait à le Signature :

Ci-joint le règlement de euros pour l'emplacement pour une longueur de mètres.

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.
Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

ATTESTATION-INSCRIPTION VIDE-GRENIER : Personne physique

Se déroulant le Jeudi 26 mai 2022 à ISLES SUR SUIPPE

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse : CP : Ville :

Tél : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° : Délivré le : Préfecture :

Immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

De ne pas être commerçant (e)

De ne vendre que des objets personnels et usagés 'Article L310-2 du Code de Commerce)

De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (article R321-9 du Code Pénal)

Fait à le Signature :

Ci-joint le règlement de euros pour l'emplacement pour une longueur de mètres.

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.
Merci de vous munir d'une pièce d'identité.